

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00208 Numéro SIREN : 481 657 542 Nom ou dénomination : A 2A ALTERNATIVE ASCENSEURS

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt 3737

A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS
10 RUE PIERRE SALMON

51430 BEZANNES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Le

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT



ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE PIERRE SALMON

51430 BEZANNES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 1 6 5 7 5 4 2 0 0 0 7 4

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

		Exercice N clos le 13 11 22 02 01		N-1 13 11 22 01 09	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	73 832	73 675	157	4 084
Fonds commercial (1)	AH	79 346		79 346	79 346
Autres immobilisations incorporelles	AJ	14 504	14 504		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	48 704	47 079	1 625	3 375
Autres immobilisations corporelles	AT	1 058 914	555 403	503 511	411 091
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU				
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				1 100
Autres immobilisations financières*	BH	39 246		39 246	39 246
TOTAL (II)	BJ	1 314 546	690 661	623 885	538 242
Matières premières, approvisionnements	BL	69 932		69 932	69 823
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 798 311	112 311	3 686 000	3 585 598
Autres créances (3)	BZ	77 256		77 256	119 902
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités	CF	6 532 526		6 532 526	3 038 630
Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 021		1 021	
TOTAL (III)	CJ	10 479 045	112 311	10 366 734	6 813 953
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 793 591	802 971	10 990 620	7 352 195
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	39 246
Clause de réserve de propriété *			(3) Part à plus d'un an	CR	
Immobilisations :			Stocks :		
			Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 340 000)	DA	340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	34 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 244 830
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 282 959
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	2 901 789
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 527 278
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 448 060
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 417 736
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 224 154
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	97 359
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 822 304
TOTAL (IV)		EC	8 088 830
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	10 990 620
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 477 740	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 765 819	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*							
	Production vendue { biens* services*	FD	3 288 098	FE	3 806 726	FF	7 094 823	
		FG	3 687 569	FH	2 026 664	FI	5 714 234	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 975 667	FK	5 833 390	FL	12 809 057	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	95 211	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 031	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 906 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 840 992	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(110)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 950 886	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	200 731	
	Salaires et traitements*					FY	2 922 253	
	Charges sociales (10)					FZ	912 452	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	190 945
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	97 057
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	18 950	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 134 157
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 772 142
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41 579	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	41 579	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 162	
	Différences négatives de change					GS	8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 170	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	35 409	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 807 551	
							1 735 684	

Legal Group

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	5 297		9 391
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	7 033		25 550
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	12 331		34 941
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	6 818		19 012
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF			8 749
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	6 818		27 761
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	5 513		7 180
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	530 105		505 025
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	12 960 209		12 740 151
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	11 677 250		11 502 312
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	1 282 959		1 237 838
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IIY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP			
	{ - Crédit bail immobilier	IHQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	58 477		32 655
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		6 818		12 330	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A 2A ALTERNATIVES ASCENSEURS
Société par Actions Simplifiée au capital de 340.000 €
Siège social : 10 rue Pierre Salmon – 51430 BEZANNES
481 657 542 RCS REIMS

**DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
DU 11 MARS 2021**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.282.959 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	1.282.959 €
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	1.244.830 €

Affectation

Au compte « A titre de dividendes »	2.527.789 €	
Totaux.....	2.527.789 €	2.527.789 €

Soit un dividende unitaire de : - 74,34... € pour les actions en pleine propriété,
- 37,73... € pour les actions en usufruit,
- 36,61 ... € pour les actions en nue-propriété.

Ce dividende est soumis, pour les associés personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation globale de 30%.

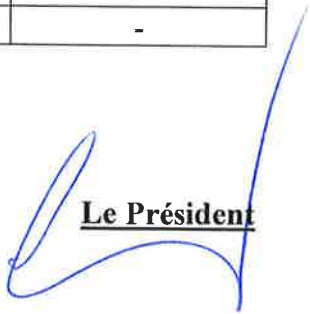
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR, cette option s'exerçant lors du dépôt de la déclaration de revenus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, la collectivité des associés prend acte que le montant des dividendes distribuées au titre des trois derniers exercices :

Exercices clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
2019	-	-	-	-
2018	135 €	-	1.143.965 €	-
2017	156 €	-	1.317.346 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme


Le Président



Prieur & Associés

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims

T. Girot
D. Perrot
D. Bécard
A. Courtois
A. Reder-Lavoûte
B. Jacquot
S. Douville

Aux associés de la société
A2A ALTERNATIVES ASCENSEURS
10 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Siège social : 64, mail des Charmilles - CS 50266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. 03 25 73 95 95 - email : troyes@groupe-prieur.fr
23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 56 56 - email : romilly@groupe-prieur.fr
53, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 89 23 - email : nogent@groupe-prieur.fr
10, Rue Victor Arnoul - 77160 Provins - Tél. 01 64 00 04 30 - email : provins@groupe-prieur.fr
6, rue Béranger - 75003 Paris - Tél. 01 42 78 86 66 - email : paris@groupe-prieur.fr
L'atelier by P&A - Espace Régley - 1 Bd. Charles Baltet - 10000 Troyes - tél. 09 52 42 27 39 - email : atelier@groupe-prieur.fr
SA au capital de 667.000 € - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320 475 072
www.groupe-prieur.fr

Le choix d'un avenir performant

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Troyes,
Le 26 février 2021

Pour la SA PRIEUR & ASSOCIES

Thierry G~~IR~~OT
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	73 832	73 675	157	4 084	3 927	96.15
	Fonds commercial (1)	79 346		79 346	79 346		
	Autres immobilisations incorporelles	14 504	14 504				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	48 704	47 079	1 625	3 375	1 750	51.85
	Autres immobilisations corporelles	1 058 914	555 403	503 511	411 091	92 420	22.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				1 100	1 100	100.00
	Autres immobilisations financières	39 246		39 246	39 246		
Total II		1 314 546	690 661	623 885	538 242	85 643	15.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	69 932		69 932	69 823	110	0.16
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 798 311	112 311	3 686 000	3 585 598	100 402	2.80
	Autres créances	77 256		77 256	119 902	42 647	35.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 532 526		6 532 526	3 038 630	3 493 896	114.98
	Charges constatées d'avance (3)	1 021		1 021		1 021	
	Total III	10 479 045	112 311	10 366 734	6 813 953	3 552 782	52.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		11 793 591	802 971	10 990 620	7 352 195	3 638 424	49.49

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

39 246

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 340 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	340 000	340 000		
	Réserves				
	Réserve légale	34 000	34 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	244 830	6 992	1 237 838	NS
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 282 959	1 237 838	45 121	3.65
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 901 789	1 618 830	1 282 959	79.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 527 278	1 448 060	2 079 218	143.59
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 417 736	1 610 118	192 382	11.95
	Dettes fiscales et sociales	1 224 154	688 208	535 945	77.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	97 359	96 514	845	0.88
	Produits constatés d'avance (1)	1 822 304	1 890 465	68 161	3.61
	Total IV	8 088 830	5 733 365	2 355 466	41.08
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 990 620	7 352 195	3 638 424	49.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 477 740 4 765 819

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	3 288 098	3 806 726	7 094 823	7 318 254		223 431	3.05
Production vendue de services	3 687 569	2 026 664	5 714 234	5 277 446		436 787	8.28
Chiffre d'affaires NET	6 975 667	5 833 390	12 809 057	12 595 701		213 356	1.69
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			95 211	69 894		25 317	36.22
Autres produits			2 031	2 019		12	0.58
Total des Produits d'exploitation (I)			12 906 299	12 667 614		238 685	1.88
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 840 992	4 072 201		231 209	5.68
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			110	420		12 310	99.12
Autres achats et charges externes *			2 950 886	4 157 654		1 206 768	29.03
Impôts, taxes et versements assimilés			200 731	117 139		83 592	71.36
Salaires et traitements			2 922 253	1 740 032		1 182 221	67.94
Charges sociales			912 452	628 110		284 343	45.27
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			190 945	180 355		10 591	5.87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			97 057	39 038		58 019	148.62
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 950	39 183		20 233	51.64
Total des Charges d'exploitation (II)			11 134 157	10 961 292		172 865	1.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 772 142	1 706 322		65 819	3.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	41 579	37 596	3 984	10.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	41 579	37 596	3 984	10.60
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 170	8 235	2 064	25.07
2. Résultat financier (V-VI)	35 409	29 361	6 048	20.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 807 551	1 735 684	71 868	4.14
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 297	9 391	4 093	43.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 033	25 550	18 517	72.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	12 331	34 941	22 610	64.71
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 818	19 012	12 194	64.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 749	8 749	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 818	27 761	20 943	75.44
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 513	7 180	1 667	23.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	530 105	505 025	25 080	4.97
Total des produits (I+III+V+VII)	12 960 209	12 740 151	220 059	1.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 677 250	11 502 312	174 938	1.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 282 959	1 237 838	45 121	3.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

10 RUE PIERRE SALMON

51430 BEZANNES

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a perçu au titre de l'activité partielle 180592 €, le coût pour l'entreprise est de 33149 €.

La société a obtenu un PGE de 2500000 €



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

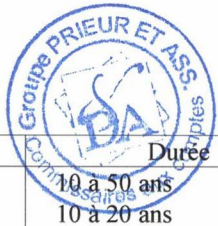
Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements



Catégorie	Mode	Durée
	Linéaire	10 à 50 ans
	Linéaire	10 à 20 ans
	Linéaire	5 à 10 ans
	Linéaire	5 à 10 ans
	Linéaire	4 à 5 ans
	Linéaire	5 à 10 ans
	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

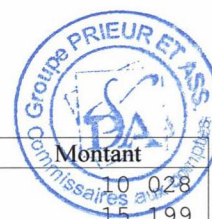
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 028
Autres créances	15 199
Disponibilités	201
Total	25 429



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLTS FACT A ETABLIR	
- ASSURANCES DOMMAGES	10 028
SUBVENTIONS A RECEVOIR	
- CHOMAGE PARTIEL 12.20	4 512
PRODUITS A RECEVOIR	
- AIDE APPRENTI	10 687
BQ ETS FIN&ASS INT COUR A REC	
- AUTRE PRODUITS FINANCIERS	201
Total	25 429

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 851
Dettes fiscales et sociales	11 675
Autres dettes	743 467
Total	



Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 021
Total	1 021
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 822 304
Total	1 822 304

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	167 682	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	48 704	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	19 725	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY	731 983	KZ		LA	276 742			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	48 217	LC		LD	947			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	848 629	LO		LP	277 688			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	42 596	1U		1V					
TOTAL IV					1Q	42 596	1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							1 058 907	OH		OJ	277 688			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4						
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	167 682	IX	167 682			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	48 704	ML	48 704			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	19 725	MO	19 725		
		Matériel de transport			IV		MP	18 700	MQ	990 025	MR	990 025		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	49 164	MU	49 164		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG	18 700	NH	1 107 618	NI	1 107 618			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	42 596	2G	42 596				
TOTAL IV			I3		NJ		NK	42 596	2H	42 596				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	18 700	ØL	1 317 896	ØM	1 317 896

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	84 252	PF	3 927	PG		PH	88 179
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	45 329	QA	1 750	QB		QC	47 079
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	12 840	QE	3 945	QF		QG	16 785
immobilisations	Matériel de transport	QH	330 633	QI	179 981	QJ	18 700	QK	491 914
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	45 362	QM	1 342	QN		QO	46 704
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	434 163	QV	187 018	QW	18 700	QX	602 482
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	518 415	OP	190 945	OQ	18 700	OR	690 661

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	51 987	6U
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	97 057	6V
	TOTAL III		7B	36 734	6W
			7C	112 311	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	51 987	97 057	36 734
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	97 057	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS SAS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	39 246	UV	39 246	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	208 176		208 176						
	Autres créances clients	UX	3 590 134		3 590 134						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 908		9 908						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 554		33 554					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	4 512		4 512					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	29 281		29 281						
	Charges constatées d'avance	VS	1 021		1 021						
	TOTAUX			VT	3 915 833	VU	3 915 833	VV			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 350								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3 450								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 500 342	2 500 342							
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 026 936	415 846		611 091					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 417 736	1 417 736							
Personnel et comptes rattachés		8C	392 490	392 490							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	307 211	307 211							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	115 265	115 265							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	379 029	379 029							
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 158	30 158							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	97 359	97 359							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 822 304	1 822 304							
TOTAUX			VY	8 088 830	VZ	7 477 740	611 091				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	420 619	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	142 700
Total (1)	142 700



Engagements reçus

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Le 15/02/2020
RENAULT CHRISTINE RAF